

LES EPREUVES DE LA FILIERE LITTERAIRE

ENS série A/L

EPREUVES ECRITES

TRONC COMMUN ULM/LYON

Commentaire composé d'un texte littéraire sans programme, et traduction d'une partie ou totalité de ce texte, dictionnaire unilingue autorisé (Ojegov).

Durée : 6 heures

Coefficient : 3 (Ulm), 1 (Lyon)

EPREUVE ECRITE DE SPECIALITE ENS ULM

Le candidat choisit à l'inscription entre deux épreuves :

1e possibilité :

Version et thème, dictionnaire unilingue autorisé (Ojegov)

Durée : 6h

Coefficient : 3

2e possibilité :

Commentaire composé de texte littéraire sans programme et court thème littéraire, dictionnaire unilingue autorisé (Ojegov)

Durée : 6 heures

Coefficient : 3

EPREUVE ECRITE D'OPTION ENS LYON

Thème sans dictionnaire

Durée : 4 heures

Coefficient : 2 (Lyon)

EPREUVES ORALES

EPREUVES D'ORAL DE L'ENS ULM

Epreuve obligatoire

Commentaire d'un texte littéraire sans programme ; dictionnaire unilingue (Ojegov) autorisé

Durée : 1h30 de préparation, 30 minutes devant le jury (20 minutes de passage et 10 minutes d'entretien)

Coefficient : 3

Modalités : tirage au sort de deux tickets parmi trois. Sur chaque ticket sont indiqués uniquement un genre, une période et le cas échéant une aire géographique (exemples : "prose XIXe siècle", "poésie XXe siècle", etc). Le candidat choisit immédiatement entre les deux tickets et reçoit alors son sujet.

Epreuve de spécialité

Commentaire d'un texte littéraire extrait d'une des œuvres au programme

Durée : 1h30 de préparation, 30 minutes devant le jury (20 minutes de passage et 10 minutes d'entretien)

Coefficient : 5

NB : la langue d'oral de l'épreuve spécialité doit être différente de la langue d'oral de l'épreuve de tronc commun.

EPREUVES ORALES DE L'ENS LYON

NON OPTIONNAIRES (séries Lettres et Arts (sauf spé. Lettres Classiques) et Sciences Humaines :

Analyse d'un texte hors-programme d'une centaine de lignes en langue vivante (choisir à l'inscription entre cette épreuve **ou** une épreuve de traduction et commentaire d'un texte latin **ou** une épreuve de traduction et commentaire d'un texte grec).

NB : la langue choisie peut être la même que celle de l'épreuve de tronc commun écrit, ou une autre.

OPTIONNAIRES (Série Langues vivantes) :

Trois épreuves, toutes obligatoires : deux dans la langue choisie pour l'écrit du tronc commun, et une dans une langue différente :

Première épreuve, dans la langue de l'épreuve de tronc commun

Explication d'un texte littéraire tiré d'une des œuvres au programme

Durée : 1h de préparation, 30 min devant le jury (20 minutes de passage + 10 minutes d'entretien)

Coefficient : 1,5

Deuxième épreuve, dans la langue de l'épreuve de tronc commun

Analyse d'un texte étranger hors-programme d'une centaine de lignes (souvent un article de presse), niveau LV1

Durée : 1h de préparation, 30 min devant le jury (20 minutes de passage + 10 minutes d'entretien)

Coefficient : 0,75

Troisième épreuve, dans une langue autre que celle de l'épreuve de tronc commun

Analyse d'un texte étranger hors-programme d'une centaine de lignes (souvent un article de presse), niveau LV2

Temps de préparation : une heure

Temps de passage : 30 min (20 minutes de passage + 10 minutes d'entretien)

Coefficient : 0,75

EPREUVE ORALE POUR L'ENS PARIS-SACLAY (filière A/L)

L'ENS de Paris-Saclay, anciennement Cachan, est accessible à la filière A/L via la BEL (cette branche du concours est intitulée "BEL Anglais" **car il faut obligatoirement avoir choisi l'anglais comme langue de tronc commun écrit**). On ne peut alors passer le **russe qu'à titre de LV2, l'épreuve est orale**.

Epreuve : analyse et commentaire d'un article de presse.

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de passage : 30 minutes (entre 12 et 18 minutes de passage, suivi d'un entretien avec le jury)

Longueur du texte : entre 500 et 550 mots

Coefficient : 4

ENS série B/L

EPREUVES ECRITES

ENS ULM / LYON

La langue vivante étrangère à l'écrit n'est proposée qu'à titre "d'option obligatoire", c'est-à-dire qu'en plus des cinq épreuves obligatoires de tronc commun (histoire, français, philosophie, sciences sociales, mathématiques), les élèves ont une sixième épreuve, qui est obligatoire, mais dans la matière de leur choix (d'où son nom "d'option obligatoire") parmi les quatre matières suivantes : latin, grec, langue vivante, géographie. Si le candidat choisit la langue vivante :

Epreuve : dissertation de synthèse et commentaire à partir d'un dossier composé de plusieurs textes

Durée : 6 heures

Coefficient : 3

ENS PARIS-SACLAY

Une version notée sur 14 points, accompagnée d'une question d'expression (réponse en 200 mots) notée sur 6 points. Epreuve commune avec l'ENSAE.

Durée : 3 heures

Coefficient : 4

EPREUVES ORALES

ENS ULM/LYON

Epreuve commune

Compte-rendu de documents suivi d'un entretien avec le jury en langue vivante étrangère.

Durée : 1h30 de préparation, 30 minutes de passage (20 minutes d'exposé + 10 minutes d'entretien)

Coefficient : sur les six épreuves orales communes, cinq ont un coefficient 2 et une seule a un coefficient 3. Le choix de l'épreuve à laquelle attribuer le coefficient 3 est laissé à l'élève.

Epreuve à option

La langue vivante peut être choisie pour l'épreuve d'option ; elle doit être différente de la langue choisie pour l'épreuve commune orale de langue.

Commentaire d'un document (texte journalistique ou littéraire), suivi d'un entretien avec le jury.

Durée : 1h30 de préparation, 30 minutes de passage (20 minutes d'exposé + 10 minutes d'entretien)

Coefficient : 3

ENS PARIS-SACLAY

L'épreuve se fait dans la même langue que celle choisie à l'écrit de Saclay.

Epreuve : compte-rendu et commentaire d'un audio de 4 minutes environ.

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de passage : 30 minutes : 12-18 minutes d'exposé, le reste est un entretien avec le jury

Coefficient : 2 pour l'ENS Paris-Saclay, 3 pour l'ENSAE

ESIT

INSCRIPTION

Les élèves de khâgne A/L et B/L peuvent candidater à l'ESIT lors de leur année de khûbe. Le dossier d'inscription doit être déposé sur le site commun de la banque d'épreuves littéraires (BEL) pour les A/L, en veillant à cocher l'ESIT dans la section « Banques/Concours/Options » ; pour les B/L, les candidats doivent cocher la case "ESIT" sur le site de la BCE, puis la valider en renseignant le dossier d'orientation en ligne, avant la date fixée chaque année.

ADMISSIBILITE

Les candidats déclarés admissibles ou sous-admissibles à la banque de concours BEL ou à la banque commune B/L sont dispensés des épreuves d'admissibilité à l'ESIT. Après examen de leur dossier, le jury de l'ESIT les autorisera ou non à se présenter aux épreuves d'admission en master. L'ensemble des notes est pris en compte, mais une attention particulière est portée aux notes de langue.

ADMISSION

Le concours se déroule sur une journée et se compose de trois épreuves, les mêmes pour les candidats A/L et B/L. Pour toutes ces épreuves, on distingue :

- la langue A (maternelle, langue « cible » ou « active » vers laquelle les élèves traduisent)
- la langue B (toutes les nuances sont comprises, l'expression dans la langue est très bonne, c'est une langue « source » ou « passive » à partir de laquelle les élèves traduisent)
- et la langue C (aussi bien comprise que les langues A et B, mais moins d'exigences sur l'expression, c'est également une langue « source » ou « passive »).

EPREUVES

Epreuve 1. Durée : 1h30. A partir d'un ensemble de textes issus de la presse généraliste d'un pays de la langue B d'une longueur de 1000 à 1200 mots : réaliser une synthèse d'environ 350-400 mots en langue A (dégager les idées principales par rapport aux idées secondaires, ne pas ajouter d'éléments qui ne sont pas contenus dans le texte) + traduire un fragment d'environ 100 mots vers la langue A.

Epreuve 2. Même épreuve que la précédente, mais à partir de la langue C. Pour la combinaison bilingue, cette épreuve se fait de la langue A vers la langue B.

Epreuve 3. Durée : 1h. Expression écrite en langue B d'une longueur de 400 à 450 mots, sur un sujet d'ordre général.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES SPECIFIQUES DONNEES PAR LES JURYS

DEROULE DE L'ÉPREUVE ORALE DE L'ENS DE PARIS-SACLAY EN SERIE A/L

- 1) lecture d'un passage du texte (entre 5 et 10 lignes) choisi par le candidat ou imposé par l'examinateur
- 2) compte-rendu synthétique mais complet de l'article (env. 5 minutes) : il faut tout d'abord présenter brièvement le texte (source, date, thématique) dans une introduction. Idéalement, une phrase d'accroche remettant l'article dans son contexte avant la présentation à proprement parler suscitera davantage l'attention du jury. Cette introduction sera l'occasion d'indiquer quel est le message principal / quels sont les enjeux du texte. En revanche elle ne doit pas être trop longue au risque qu'il y ait des redites dans le résumé. Le candidat peut énoncer subtilement en une courte phrase quels sont les axes principaux du texte. Le compte-rendu doit être clair, précis et structuré. Le candidat peut suivre l'ordre chronologique du texte ou s'en détacher pour faire une présentation thématique. Il est important quoi qu'il en soit de prendre du recul sur le texte et de ne pas paraphraser l'article. Les analyses d'ordre littéraire sont à éviter ici : il ne s'agit pas d'une épreuve d'explication de texte, les textes sont avant tout informatifs et ne requièrent pas d'étude poussée du style ou encore des intentions de l'auteur.
- 3) problématique puis commentaire structuré d'un ou plusieurs aspects du texte, idéalement autour d'un fil conducteur et en confrontant l'article à l'actualité (voir plus bas les recommandations pour l'ENS Paris-Saclay en filière B/L, l'épreuve est la même). Le candidat élabore une problématique pour analyser de manière logique et cohérente les aspects les plus pertinents soulevés par le document. Cette partie doit être le moment pour le candidat de démontrer ses capacités d'analyse et d'argumentation et d'utiliser de manière pertinente les connaissances acquises tout au long de sa formation. Ne pas faire de commentaire linéaire. Le candidat doit prendre en compte la spécificité du texte et confronter ce dernier à l'actualité ou à un fait de société, tout en étant illustré d'exemples précis, sans faire une récitation de cours.
- 4) entretien avec le jury, lors duquel ce dernier pourra revenir sur un ou plusieurs points de l'exposé du candidat, l'interroger sur le texte ou élargir à des questions plus générales portant sur les pays de langue russe.

DEROULE DE L'ÉPREUVE ORALE DE L'ENS DE PARIS-SACLAY EN SERIE B/L

- 1) 4-5 minutes : le candidat contextualise et caractérise le document, en donner un résumé rapide puis annoncer une problématique. Il est apprécié de créer une problématique qui ne reprenne pas forcément le plan d'origine du document.
- 2) 10-12 minutes : commenter le document en suivant la problématique annoncée, en fonction de son rapport à l'actualité et de ses liens avec l'histoire et la civilisation russes ; mettre en exergue les points saillants du document, en dégagant sa structure et en apportant des éléments précis sur les différents interlocuteurs et leurs prises de positions, ainsi que la reprise de certaines données factuelles (chiffres, dates, exemples). On peut inscrire le document dans une problématique plus large (surtout en dernière partie ou en conclusion) mais en aucun cas laisser complètement le document de côté pour faire un exposé entier sur une question connexe, comme c'est l'usage lors des oraux pour les écoles de commerce. Le vocabulaire pourra être analysé, en expliquant par exemple quand ce terme a été utilisé par le passé et avec quelle nuance, le ton caractérisé, les intentions de l'orateur etc... Le candidat doit vraiment montrer qu'il a compris le document dans tous ses aspects et ses enjeux
- 3) 3-6 minutes : le jury pose des questions sur des aspects soit oubliés par le candidat soit restés un peu confus, soit pour prouver qu'une excellente note est vraiment méritée. La correction et la richesse de la langue comptent pour près du tiers de la note finale. Aucune question personnelle n'est posée au candidat et son point de vue n'est envisagé que de manière scientifique : il doit argumenter et démontrer, et surtout ne pas asséner des "vérités". Les enregistrements sont en général des déclarations officielles à connotation soit politique soit économique.